

BLOKART TEAM FRANCE

Règles du BTF à partir du 1er Juillet 2025

Art 1 : Adhésion au Blokart Team France (BTF)

Les pilotes Français se conformeront aux conditions de roulage définies entre la FFCV et le BTF depuis l'accord signé en 2014 Ils devront avoir obligatoirement une adhésion auprès du BTF pour participer aux Grands Prix (GP) et Championnats de France (CDF) ainsi qu'aux compétitions internationales EBA/IBRA (Open de France, Opens Etrangers, Championnat d'Europe, Championnat du Monde)

L'adhésion du BTF est valable du 1 Juillet au 30 Juin, (année sportive FFCV), un pilote n'étant pas à jour de sa cotisation ne sera pas classé aux Grands Prix, Championnat de France, Open de France, Opens Etrangers, Championnat d'Europe, Championnat du Monde.

Cependant pour une première participation à un Grand Prix (hors Open de France ou l'adhésion est obligatoire) l'adhésion reste facultative. De même pour les autres événements, l'adhésion au BTF est facultative (rencontres amicales, régionales, courses de ligues, courses d'endurance, etc.)

Il est rappelé que tout participant doit être titulaire d'une licence FFCV, ou bien annuelle, ou bien pour l'évènement ponctuel auquel il participe si le club local organisateur délivre de telle licence.

Tarif adhésion +18ans:25€ / - de 18ans : 10€

Art 2: Numéros de char / Voile

Suite à un accord avec la FFCV en 2014, le BTF gère les numéros de char des pilotes Blokart, afin d'uniformiser les plaques portant ces numéros et faciliter le pointage lors des GP. Les plaques avec les numéros sont fournies par le BTF contre participation financière. Elles seront obligatoires pour participer au Grand Prix et Open de France à partir du 1 juillet 2024, Cependant une plaque peut être prêtée par le BTF à tout concurrent pour une première participation.

Art 3 : Engagement sportif

En signant le bulletin d'adhésion le pilote, de fait, s'engage à avoir un comportement sportif exemplaire envers les pilotes et les organisateurs de tout événement de courses quel qu'il soit, et user du fair-play durant toute la durée des épreuves auxquelles il participerait. Il en va de même envers le public présent à ces épreuves. Dans le cas contraire, le pilote qui a un comportement inapproprié pourra faire l'objet d'une exclusion de la présente association en proportion des actes commis et paroles proférées et ne sera pas classé au Championnat de France,

Art 4 : Open de France / Cahier des charges pour les clubs organisateurs

Si un club veut organiser un ODF (Open de France) il doit en faire la demande au BTF. Celui-ci lui précisera les conditions et le cahier des charges spécifique à prendre en compte

Art 5 : Equipe de France

Les pilotes de l'EDF ou du BTF seront assurés avec la licence FFCV pour les Opens étrangers, Championnat d'Europe, Championnat du Monde EBA/IBRA comme indiqué dans le protocole signé entre la FFCV et le BTF en 2019,

Critères de sélection des pilotes Blokart équipe de France aux championnats internationaux (EBA,IBRA) Championnat d'Europe et Championnat du Monde,

Sélection de 24 pilotes, hommes / femmes confondus, personnes en situation de handicap, répartis théoriquement sur les 3 catégories de poids IBRA * 8 en catégorie light (< 70kg) * 8 en catégorie middle (> 70 kg et < 82.5 kg) * 8 en heavy / superheavy (> 82.5 kg) La répartition des pilotes dans les 3 catégories de poids est modulable, sur le principe des variations de poids et catégories constatées à la confirmation des inscriptions. Application: La participation à un championnat international Blokart respecte le principe fondamental OPEN (participation libre), à savoir:

*24 pilotes blokart équipe de France par épreuve, respectant les prérogatives et les règles FFCV en matière de sélection

* des pilotes OPEN reconnus par le Blokart Team France, si le nombre de pilotes français dépassait les 24 participants Si des quotas de participation étaient imposés par l'International Blokart Race Association, l'European Blokart Association, ou l'organisateur de l'évènement, priorité sera faite aux pilotes équipe de France. Les résultats sportifs des pilotes blokart OPEN seront reconnus. Le BTF veillera à harmoniser et fédérer l'ensemble des pilotes (équipe de France et Open) en privilégiant l'esprit sportif, la performance et la cohésion. Sélection: 1) Etablissement d'un listing pilote d'intention de participation à l'évènement) Sélection et répartition des pilotes prétendants équipe de France parmi ce listing, par le bureau du Blokart Team France, selon les principes et par ordre: A. Le ou les champions individuels en titre (Europe ou monde) sont automatiquement sélectionnés en surnombre, mais sans substitution en cas d'indisponibilité B. Ordre croissant dans le classement national des pilotes des 2 saisons précédentes C. sélection éventuelle de pilotes méritant selon leurs résultats sportifs antérieurs nationaux / internationaux, ou profil pilote à fort potentiel non classé non titré, ou pilotes « handi » D. intégration des pilotes invités par l'organisateur, principe des wild card. 3) le Blokart Team France propose le listing pilote au comité de sélection fédéral) le comité de sélection FFCV nomme les pilotes sélectionnés en équipe de France) des pilotes Blokart Open pourront éventuellement être proposés par le BTF en cas de désistement.